

Repérer et développer les compétences des travailleurs en situation de handicap

Depuis le 1er janvier 2007, les E.S.A.T. doivent mettre en place une démarche d'accès à la formation auprès des travailleurs. Les équipes pluridisciplinaires des E.S.A.T. et des E.A. sont donc amenées à travailler en commun sur cet objectif de valorisation et de développement des compétences des travailleurs. La réussite de cet objectif nécessite la formation des équipes d'encadrement dans leur rôle de valorisation, de soutien, de repérage et de développement des compétences des travailleurs en situation de handicap.

Public visé

Encadrants de travailleurs d'E.S.A.T. et de salariés d'E.A.

Pédagogies

Apports théoriques, échanges entre participants, exercices en sous-groupe.

Intervenant(s)

Psychologue du travail et Consultant RH.

Durée

5 journées.

Tarif

1200 €/pers.

Tarif dégressif si plusieurs personnes d'un même établissement. En intra, nous contacter.

Dates

Du 14 au 18 mars 2016 - Paris

Objectifs

- Assurer efficacement la fonction de référent professionnel, garant du projet d'accompagnement.
- Acquérir les notions de compétences, savoir, savoir être. Appréhender les référentiels métiers, activités et certifications professionnelles.
- Evaluer les potentialités et les compétences des personnes lors des échanges, des observations des situations professionnelles et du/des référentiel(s) métier(s).
- Construire un projet personnalisé dans une démarche d'apprentissage et de développement des compétences en lien avec les souhaits et aptitudes des personnes, les activités actuelles réalisées ainsi que des futurs projets de l'établissement. Réajuster le programme d'actions selon besoin.
- Permettre aux personnes de développer un regard professionnel sur leur(s) activité(s) en adoptant une démarche qualité sur le travail réalisé.

Contenus

- Définition du métier de référent professionnel (moniteur d'atelier...), de la notion de compétence, savoir, savoir être. Définition d'un référentiel de compétences et d'activités.
- Elaboration de grilles de compétences à partir de référentiels, en lien avec les métiers des travailleurs en situation de handicap.
- Méthode de repérage des compétences des travailleurs et ciblage des écarts.
- Techniques d'analyse du travail.
- La priorisation des actions de développement des compétences, le suivi et le réajustement potentiel des actions engagées.
- Elaboration, évaluation et recadrage d'un projet personnalisé dans une démarche d'apprentissage.

DFT+

Module post-formation, échange mail ou téléphonique avec l'intervenant pendant 1 mois après la formation.